



CAROLINE
Dagneaux

Éducatrice spécialisée

Réalisons *ensemble* vos projets...



Accompagnement
à **domicile** et
à **l'extérieur**

Comment ? Combien ? OÙ ?



En emploi direct :

Salariée rémunérée par CESU régi par CCN

Tarifs :

20 € à 30 € / heure

Comment ça marche ?

Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) permet de payer tous les services à la personne effectués à votre domicile, tout en bénéficiant d'un crédit d'impôt calculé sur le salaire et les charges de la personne travaillant chez vous.

Vos avantages...

+ Une réduction, un crédit ou une exonération **d'impôt**.

+ Le service "CESU +" facilite la démarche de déclaration et de rémunération mensuelles.

www.cesu.urssaf.fr

Zone d'intervention :

Dans un rayon de 30 km
autour de Montélimar.

Adhérente au collectif
associatif "Handipro84"

www.handipro84.fr

